

## LA PROVINCE ET LA COMMUNE

Décembre 1872. Depuis sept mois, la loi Dufaure a mis l'Internationale en dehors du droit commun. Les informateurs de la police, soucieux de prouver la réalité de la grande conjuration contre l'ordre, surveillent méticuleusement toutes les organisations populaires. L'un d'eux rapporte la discussion qui s'est tenue au Cercle Fraternel de Pierre Scize, dans le faubourg lyonnais de Vaise: «Voici ce que l'on aurait dû faire et l'on [sic] aurait pas perdu», déclare l'ouvrier coopérateur Terrasse, ancien trésorier, en 1867, d'un groupe de l'Internationale: «il aurait fallu que les grandes villes se lèvent pour protester et dire à Versailles de laisser administrer Paris seul, et s'il s'administre bien, vous serez dissous [sic]. Si l'Assemblée avait vu toutes les villes se lever pour défendre Paris, elle se serait vue obligée de céder à la Commune.»<sup>1</sup>

Quinze ans passent. Le 28 octobre 1887, à Montluçon, le deuxième congrès de la Fédération Nationale des syndicats va prendre fin lorsqu'au moment de lever l'ultime séance, un délégué de Lyon, l'ouvrier chevrier Félix Issartel lance à ses camarades parisiens cette exhortation: «Faites la révolution, la province ne vous abandonnera pas, comme en 1871.»<sup>2</sup>

On pourrait dresser une impressionnante anthologie des regrets et des espoirs suscités chez les militants ouvriers par l'occasion perdue qu'avait offerte à leurs yeux la Commune. L'abondance de ces témoignages, dans le temps comme dans l'espace – toutes les villes de France en fourniraient un contingent – montrerait assez la profondeur, la durée, la généralité de ce sentiment de culpabilité qui s'est emparé des révolutionnaires provinciaux après l'écrasement de l'insurrection de Paris. Certains refont l'histoire – inlassablement – d'autres la rêvent dans un avenir proche en imaginant la réédition des événements de 1871; tous gardent, au fond de leur conscience, comme un remords: celui de n'avoir pas été prêts à agir quand il le fallait.

<sup>1</sup> Archives Départementales du Rhône (A.D.R.), Cercles républicains et socialistes, 4 M 826/2.

<sup>2</sup> A.D.R., Congrès ouvriers 10 M, octobre 1887.

Reste à savoir si la province a réellement «abandonné Paris». Sur le moment, l'avis de Marx est plus nuancé. Dans le deuxième essai de rédaction de *La Guerre civile en France* on lit :

«Si Paris peut, à juste titre, se plaindre de ce que la province se borne à des manifestations pacifiques sans l'aider contre toutes les forces de l'Etat [...], la province a, néanmoins, en termes non équivoques, dénié à Thiers et à l'Assemblée le droit de la représenter ; elle a déclaré que leur province à eux est un mensonge, comme toute leur existence, que c'est une duperie et un faux semblant.»<sup>1</sup>

A l'heure des plus grandes violences, dans les jours décisifs de mai, on peut caractériser clairement l'attitude de la province en observant qu'elle ne donne pas – à l'exception de la Bretagne – les forces militaires qu'elle avait apportées en Juin 1848 à l'Assemblée Constituante, mais que, par contre, en raison de sa passivité, elle permet à Thiers de lancer toutes ses troupes contre Paris. Cette constatation inspire au vicomte de Meaux, chargé pour la commission d'enquête sur les événements du 18 mars du rapport sur les mouvements en province, des réflexions désabusées : «Si les perturbateurs n'ont pas écrasé les honnêtes gens, ils les ont intimidés, et quand nous nous rappelons l'élan conservateur qu'avaient provoqué, en 1848, les journées de Juin, les gardes nationales de province, accourant de toutes parts sur Paris, toutes les âmes enflammées, tous les bras armés, tous les votes inspirés par une indignation virile, il nous est difficile de ne pas nous attrister de l'inertie des bons citoyens, beaucoup plus que nous ne nous effrayons de la conjuration des méchants.»<sup>2</sup>

Ce sont les raisons de cette attitude qu'il faut expliquer.

## I

### LES DERNIERS JOURS DE L'EMPIRE EN PROVINCE

Il est bien difficile, actuellement, de s'en tenir aux vues d'un manuel d'enseignement supérieur français qui, après n'avoir évoqué, en fait d'agitation provinciale, que les troubles de Marseille, conclut à l'isolement de la Commune, «insurrection des républicains révolutionnaires et patriotes de Paris, agissant sans but politique précis, sous l'influence de la surexcitation et de l'exaspération causée par le siège».<sup>3</sup> Les recherches locales révèlent toutes, en effet, l'ampleur du

<sup>1</sup> *La Guerre civile en France*, Editions Sociales, Paris 1953, pp. 267-268.

<sup>2</sup> Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, p. 62. L'édition ici utilisée est celle en un volume, Editions Législatives Wittersheim, 1872.

<sup>3</sup> H. Hauser, F. L'Huillier e.a., *Du libéralisme à l'impérialisme* [Peuples et Civilisations, XVII], Paris 1952, p. 201.

mouvement favorable à la Commune, précédé d'ailleurs d'une lame de fond anti-bonapartiste telle que l'appareil d'état développé sous le Second Empire s'en trouve très profondément ébranlé. Dès les premiers revers, Wissembourg, Fröschwiller et Forbach, les signes d'une agitation révolutionnaire en profondeur apparaissent dans de nombreux centres urbains. Avant les manifestations parisiennes de l'après-midi du 9 août, cette première tentative timide et avortée de renverser l'Empire, des démonstrations puissantes ont lieu à Marseille et à Lyon.

À Marseille, les 7 et 8, des milliers de manifestants, derrière Gaston Crémieux, Rouvier, Naquet, s'emparent de l'Hôtel de Ville. Des membres de l'Internationale figurent déjà dans un éphémère comité révolutionnaire dont la revendication essentielle se limite à l'organisation d'une Garde Nationale et que les forces de police réussissent à liquider rapidement.

À Lyon, dès la déclaration de guerre, des manifestations violentes qui débutent le 18 juillet et culminent le 20, surgissent dans le centre de la ville. On y aperçoit, derrière un drapeau rouge, des radicaux avancés en compagnie de membres connus de l'Internationale. Ils marchent vers la place des Terreaux aux accents de la Marseillaise et du Chant du Départ, ponctués des cris de «Vive la République, Vive Raspail» (le député radical du Rhône, élu en 1869). Arrivés devant l'Hôtel de Ville ils se heurtent «à un grand nombre de jeunes gens appartenant au meilleur monde, à l'industrie et au commerce», qui leur opposent les cris de «Vive la France, Vive l'Empereur».<sup>1</sup> Image saisissante d'une société profondément divisée avant même que les défaites ne la soumettent à rude épreuve! La lecture de la presse révèle les inquiétudes de la bourgeoisie: commentant l'appel lancé aux «citoyens honnêtes» afin qu'ils se fassent inscrire en vue de la constitution d'une garde civile chargée de maintenir le calme, un «ami de l'ordre» écrit dans *Le Salut Public*, journal de la Préfecture: «Il ne faut pas que quelques égarés s'imaginent que si la ville était dégarnie de troupes, ils en deviendraient les maîtres. Il faut que ceux-là sachent bien que la véritable population lyonnaise n'entend pas que la tranquillité soit troublée par certains braillards d'aujourd'hui qui, si on les laissait faire, seraient les émeutiers de demain.»<sup>2</sup> Constatons que cette nouvelle «société des gourdins réunis», improvisée en hâte à la fin de juillet, se trouve fort dépassée lorsque surviennent les nouvelles des premières défaites. Ainsi, les 9, 10 et 11 août la rue appartient-elle aux manifestants populaires et républicains, tandis que le 13, à la Croix-Rousse un notaire exalté

<sup>1</sup> Le Courrier de Lyon, 21 juillet 1870.

<sup>2</sup> Le Salut Public, 25 juillet 1870.

provoque une émeute sanglante en voulant proclamer la République...

Il convient enfin de souligner que cette agitation de la dernière semaine d'août n'est nullement circonscrite à quelques grands centres. Dans le Sud-Ouest, autour de Toulouse, de Villefranche-de-Lauraguais, travailleurs des bourgs et paysans, favorables aux républicains, rendent les prêtres et les riches responsables des premiers échecs de l'armée. «Si cette exaspération des haines se révélait générale dès cette époque», écrit A. Armengaud, «les événements de l'automne 1870 et du printemps 1871 pourraient sans doute être étudiés sous un jour assez nouveau.»<sup>1</sup>

Dans son ouvrage sur la chute du Second Empire et la naissance de la Troisième République en France,<sup>2</sup> l'historienne soviétique E. A. Jéloubovskaïa attire d'autre part l'attention sur les résultats des élections municipales des 6 et 7 août dont l'importance, masquée à la fois par l'interdiction de la presse républicaine et par la primauté accordée dans les journaux tolérés aux nouvelles militaires, ne doit pas être négligée. Ces résultats témoignent «de façon fort nette des succès considérables remportés par les républicains bourgeois et les socialistes» et sans doute un dépouillement méthodique des rapports des procureurs généraux sur cette consultation permettra-t-il de mettre en lumière la montée, sur une grande partie du territoire national, des forces populaires hostiles au gouvernement impérial.

Les témoignages recueillis lors de l'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale prouvent en tous cas que quiconque était tant soit peu au fait de la situation politique pressentait les conséquences sociales de la chute du régime, devenue inévitable à partir du moment où s'accumulaient les défaites militaires. «Nos effroyables désastres de Reischoffen et de Wissembourg nous faisaient déjà prévoir les événements fâcheux qui arriveraient dans notre grande ville de Lyon,» déclare Le Royer,<sup>3</sup> une des personnalités du parti républicain, élu en février 1871, tandis que le procureur impérial Bérenger explique que, quelques jours avant le 4 septembre, «un noyau d'hommes d'ordre assez considérable» – dont il faisait partie – s'est réuni afin de «s'entendre sur les moyens de parer aux éventualités qui nous menaçaient, car il était impossible de méconnaître que nous allions avoir non pas la République française, mais la République lyonnaise».<sup>4</sup> Le Royer ne peut que constater d'ailleurs

<sup>1</sup> Annales (E.S.C.), IX (1954), p. 107.

<sup>2</sup> E. A. Jéloubovskaïa, *La chute du Second Empire et la naissance de la Troisième République*, Moscou 1959.

<sup>3</sup> Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale, p. 504.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 502.

l'inefficacité de ces précautions: «Au 4 septembre nous fûmes complètement débordés par les masses qui s'emparèrent de l'Hôtel de Ville.»<sup>1</sup>

## II

### LA CHUTE DE L'EMPIRE ET SES CONSEQUENCES

Le 4 septembre, en effet, dans plusieurs villes importantes, le pouvoir passe aux mains des représentants de la gauche démocratique et socialisante. A Lyon, la République est proclamée le matin même, avant Paris. L'Hôtel de Ville est occupé par un Comité de Salut Public composé surtout de radicaux jacobins et d'ouvriers appartenant à l'Internationale. A Toulouse, un conseil municipal radical élu en août, dissous la veille par le Préfet, se saisit de la mairie. A Marseille, un Comité de Salut Public double la municipalité républicaine élue un mois auparavant; il s'appuie sur des gardes civiques qui, en s'établissant à la préfecture, s'imaginent «prendre possession du pouvoir au nom du prolétariat».<sup>2</sup>

C'est ce qui fait écrire à Martial Delpit, rapporteur de l'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, que «dans certaines villes du midi l'autorité centrale n'existait plus, même de nom» et que dans «la plupart de nos chefs-lieux de département les préfets étaient dominés par les municipalités».<sup>3</sup> De son côté, le général Trochu déclare à ce propos: «Nous ne pouvions plus gouverner le pays. Nous avons de plus en plus tous les jours le sentiment douloureux de cette impossibilité et de notre impuissance.»<sup>4</sup> L'écroulement de l'Empire provoque donc ce que ce même auteur appelle «l'abstention des honnêtes gens, la timidité, l'inertie du parti conservateur». La guerre et ses revers générateurs de démantèlement administratif et étatique, la disparition brutale du régime bonapartiste qui entraîne la disqualification d'un personnel politique et de cadres sociaux compromis par dix-huit ans d'activité au service du gouvernement impérial sont évidemment à l'origine d'une telle situation.

Une sorte de contagion révolutionnaire s'empare de la province, surtout dans les régions qui ne sont pas immédiatement menacées par l'invasion. Dès septembre 1870, à Bordeaux, la *Tribune* exalte l'initiative des Lyonnais qui ont proclamé le pouvoir communal et pris une série de mesures qui anticipent sur les décrets ultérieurs de la

<sup>1</sup> Ibid., p. 506.

<sup>2</sup> Ibid., p. 549, déposition Thourel.

<sup>3</sup> Enquête sur l'insurrection du 18 mars, p. 35, Rapport Delpit.

<sup>4</sup> Enquête sur les actes du Gouvernement ..., p. 127.

Commune de Paris<sup>1</sup>: «Nous citerons toujours ce qui se fait à Lyon», écrit ce journal, «Lyon, en effet, nous donne l'exemple de tous les patriotismes.»

On comprend alors cette remarque de Delpit: «Du 4 septembre au 18 mars le désordre moral [qui est très exactement l'inverse de ce que l'on appellera trois ans plus tard l'*ordre moral!*] n'a pas cessé de s'accroître, et le calme n'a pas régné un seul instant dans la plupart des villes du centre et du midi de la France.»<sup>2</sup> Certes, jusqu'à un certain point les «souvenirs nationaux de 1792» qu'évoque Marx dans l'Adresse du 9 septembre 1870 contribuent à obscurcir la nature du conflit qui déchire alors la société française, mais jusqu'à un certain point seulement, car les problèmes que pose la nécessité d'une ample lutte populaire contre l'envahisseur aboutissent à mettre en valeur la contradiction entre les buts proclamés du Gouvernement de la Défense Nationale et sa crainte incessante d'être débordé par le mouvement des masses populaires. Celles-ci réclamaient des mesures radicales, destinées à affermir et en même temps à démocratiser le nouveau régime: elles voulaient une épuration de l'armée, de la magistrature, de la police; elles liaient, comme en 1792, la lutte contre l'ennemi extérieur à la lutte contre l'ennemi intérieur. En «fermant les yeux sur ce qu'il ne pouvait empêcher»<sup>3</sup> le Gouvernement de la Défense Nationale devait se contenter de sauver ce qui lui semblait l'essentiel en s'opposant à la mise en place «à Paris, d'un pouvoir populaire et démocratique semblable aux communes créées le 4 septembre à Lyon, Marseille, Toulouse et autres centres industriels de la France».<sup>4</sup> Ernest Picard, qui fut ministre des Finances dans le Gouvernement de Défense Nationale, dans sa déposition devant la Commission d'enquête sur les

<sup>1</sup> Dans le premier essai de rédaction de La Guerre civile en France, Marx note que «La Commune avait été proclamée à Lyon, puis à Marseille, Toulouse, etc., après Sedan. Gambetta fit de son mieux pour la réprimer» (La Guerre civile en France, op. cit., p. 206) et, dans sa lettre du 19 octobre 1870 au professeur Beesly il décrit ainsi la situation à Lyon: «Sous la pression de la section de l'Internationale, la République a été proclamée avant que Paris ait pris cette mesure. Un gouvernement révolutionnaire a été immédiatement établi: La *Commune*, composée partiellement d'ouvriers appartenant à l'Internationale, partiellement de républicains radicaux de la classe moyenne. Les octrois ont été immédiatement abolis, et à juste titre. Les intrigants bonapartistes et cléricaux furent intimidés. Des mesures énergiques furent prises pour armer toute la population. La classe moyenne a commencé sinon réellement à sympathiser avec le nouvel ordre de choses, du moins à le subir tranquillement. L'action de Lyon a eu immédiatement du retentissement à Marseille et à Toulouse, où les sections de l'Internationale sont fortes.»

<sup>2</sup> Rapport Delpit, loc. cit., p. 34.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> E. A. Jéloubovskaïa, op. cit., pp. 527-528.

actes du Gouvernement, s'en explique clairement: il ne fallait pas «donner la main à un mouvement ayant pour but d'installer à l'Hôtel de Ville [de Paris] une commune qui devait remplacer le gouvernement, établir une espèce de dictature et faire un Comité de Salut Public».<sup>1</sup>

Entre la capitale bientôt assiégée, sur laquelle le pouvoir central exerce tous ses efforts, et les départements «livrés à eux-mêmes»,<sup>2</sup> les différences sont flagrantes.

Ceci ne signifie cependant pas que le Gouvernement de la Défense ait renoncé à reprendre en mains une situation qui lui avait échappé en partie dans les grands centres provinciaux. Avec le concours de la délégation de Tours, il s'efforce au maximum de réduire la puissance des institutions populaires locales et d'annuler une partie des mesures sociales et politiques qu'elles avaient décrétées. Ainsi à Lyon, à Marseille, au Creusot... Entre la proclamation de la République, le 4 septembre, et celle de la Commune, le 28 mars, ces tentatives, s'ajoutant au mécontentement provoqué par les défaites militaires, accentuent les méfiances, nourrissent les antagonismes de classes, déclenchent de nouvelles «journées», des troubles parfois violents. Une chronologie des événements les plus importants pendant cette période permettra de mesurer l'extension et la diversité des conflits. Le 18 septembre, la constitution à Marseille de la Ligue du Midi permet de dégager une sorte de programme minimum de démocratisation de l'impôt, d'épuration du personnel politique, de laïcisation à tour nettement jacobin.<sup>3</sup> Le 21 septembre, à Grenoble, l'hôtel de la division militaire est envahi par la foule qui force le commandant de la place à démissionner. Le 28 septembre, l'Hôtel de Ville de Lyon est occupé par les internationalistes dirigés par Bakounine; l'Etat est, pendant quelques heures, théoriquement «aboli», comme le proclame l'affiche d'une mythique *Fédération révolutionnaire des Communes*, qui reste en tout cas à créer et avortera immédiatement. Le 2 octobre, c'est à Brest qu'échoue un autre coup de main lancé contre la mairie,<sup>4</sup> tandis qu'à Lyon l'agitation n'est pas calmée: ce même jour, le préfet Challemel-Lacour est contraint par les manifestations populaires de prononcer l'arrestation du général Mazure, gouverneur de la place de Lyon, dont la présence, à la tête de la garnison, est vivement contestée. Le 6

<sup>1</sup> Enquête sur les actes du Gouvernement..., p. 219.

<sup>2</sup> La formule se trouve dans la déclaration des Comités républicains des départements du Midi réunis le 18 septembre 1870 à Marseille.

<sup>3</sup> Voir ce programme en annexe I.

<sup>4</sup> Sur ces événements de Brest, cf. J. Maitron et G. M. Thomas, «L'Internationale et la Commune à Brest», in: *Le Mouvement Social*, n° 41 (oct.-déc. 1962).

octobre, des incidents, provoqués par la tenue d'une réunion royaliste, ont lieu à Perpignan...

La nouvelle de la capitulation de Bazaine relance les manifestations violentes: du 30 octobre, à Grenoble où, encore une fois, un nouveau gouverneur militaire est «démissionné», du 31 à Toulouse, Lannemezan, Perpignan, Saint-Etienne et des 1<sup>er</sup> et 2 novembre à Marseille. Dans cette dernière ville, l'installation, pendant vingt-quatre heures, d'une Commission Révolutionnaire réunit de nouveau radicaux et membres de l'Internationale. Les 3 et 4 novembre, l'Hôtel de police de Lyon est forcé à deux reprises par la foule. Au Creusot, le 30 octobre, puis le 26 novembre, les partisans du maire ouvrier J.-B. Dumay, élu le 4 septembre, déjouent par le recours à de puissantes démonstrations les manœuvres de Gambetta visant à éliminer le premier magistrat de la Commune. Le 20 décembre enfin, à Lyon encore, à la suite de l'émotion que provoque l'annonce des résultats de la bataille de Nuits, un incident aboutit à l'exécution publique du Commandant Arnaud, membre de la Garde Nationale, condamné à mort par une réunion populaire tenue à la Croix-Rousse. Les funérailles d'Arnaud qui se déroulent le 22 décembre en présence de Gambetta et de Spuller sont d'ailleurs utilisées pour isoler l'aile avancée des démocrates lyonnais en retournant contre elle l'opinion publique.

À la veille de l'armistice de janvier, la situation peut se résumer ainsi: 1) La crise politique et sociale que traverse la France depuis que le déclin de l'Empire s'est accéléré n'a fait que s'amplifier après la chute du régime. Elle n'est pas moins forte en province qu'à Paris. Aux journées parisiennes des 8 et 31 octobre correspondent des démonstrations provinciales d'ampleur parfois supérieure, à Marseille, à Lyon... à celles de la capitale.

2) Les manifestations dirigées par les éléments les plus avancés, celles qui se fixaient les objectifs les plus hardis, ont échoué. La ligne de repli du mouvement reste alors, en même temps que la défense d'une relative autonomie municipale, la protection de la République selon la vision qu'en ont les radicaux. C'est déjà un recul sur des positions défensives. Il en va ainsi du Conseil municipal de Lyon qui, après le 28 septembre, rassemble sur des thèmes seulement républicains (la patrie, l'école...) les divers éléments d'opposition.

3) Une partie du potentiel révolutionnaire des centres provinciaux s'est usée. Les difficultés rencontrées autant que les succès partiels obtenus en retrait des objectifs visés ont, selon les lieux, affaibli l'élan des masses populaires ou aggravé les désaccords qui apparaissent chez les adversaires du Gouvernement de la Défense Nationale.

4) Les diversités régionales, imputables aux différences des héritages laissés par les luttes révolutionnaires locales, à des inégalités considéra-



bles de développement industriel, à des situations politiques et des rapports de forces variables, à des difficultés de liaison entre les éléments révolutionnaires dispersés rendent enfin improbable une coordination réelle des mouvements provinciaux, malgré quelques efforts pour la réaliser (par exemple, avec la Ligue du Midi et la Ligue du Sud-Ouest, qui tentent vainement de se fédérer).<sup>1</sup>

### III

#### INSURRECTIONS ET MOUVEMENTS COMMUNALISTES PROVINCIAUX EN 1871

C'est en tenant compte de ce qui précède que l'on doit juger les mouvements urbains de mars-avril 1871 en province. Il est vrai qu'ils «ne seront pas alors un épanouissement mais une séquelle des journées antérieures» et que, par conséquent, l'isolement relatif de Paris «a tenu aux circonstances du moment».<sup>2</sup> Il y a, entre la capitale cernée par l'envahisseur et le reste de la France, une dramatique disharmonie temporaire. D'un côté, tout concourt à porter à son plus haut point l'alliance des ouvriers et de la petite bourgeoisie en renforçant ses motivations démocratiques et révolutionnaires: les provocations de l'Assemblée de Bordeaux, les mesures économiques qui lèsent gravement les intérêts du petit peuple parisien, la capitulation après un siège plein de souffrances et d'espérances, la menace royaliste que font peser sur la République les élus «ruraux»; d'un autre côté, dans les villes provinciales, le mouvement s'essouffle, les divergences apparaissent entre socialistes et démocrates, les éléments les plus timorés invoquent la prudence pour sauver d'abord la République. D'un côté l'exaspération croissante, de l'autre un net reflux. Ainsi à Lyon «un éparpillement des forces, une division naïve et regrettable» des démocrates<sup>3</sup> assure le 8 février 1871 le succès d'une liste conservatrice aux élections à l'Assemblée nationale, et c'est le radical Barodet qui fait voter au Conseil Municipal une motion pour le retrait, le 3 mars 1871, du drapeau rouge du dôme de l'Hôtel de Ville, sous prétexte que «ce fier drapeau ne doit pas survivre à l'humiliation de la France [...]», et qu'il est bon «de faire disparaître tout ce qui peut être à un titre quelconque une cause de division entre tous ceux qui veulent sincèrement la République»! Coïncidence significative: Lyon amène le drapeau rouge au moment où Paris s'apprête à le hisser; le symbole révolution-

<sup>1</sup> Voir le programme de la Ligue du Sud-Ouest en annexe II.

<sup>2</sup> La Commune de 1871, sous la direction de J. Bruhat, J. Dautry et E. Tersen, Editions Sociales 1960, cf. le chapitre rédigé par J. Bouvier, p. 302.

<sup>3</sup> J. Benoit, Confessions d'un prolétaire, Editions Sociales 1968, p. 277.

naire cesse de flotter sur Lyon le jour même où le Comité central de la Garde Nationale parisien s'installe rue Saint-Maur, renforce son organisation et vote ses statuts.

Dans les autres centres de province la situation est à peu près semblable: à Marseille, après le 4 novembre, la tentative communaliste avortée se solde par «la débandade des chefs de l'émeute, la désillusion et la démobilisation des masses mal encadrées».<sup>1</sup> Partout, le résultat des élections plonge les révolutionnaires dans le désarroi et l'inquiétude. Certes, après le 1<sup>er</sup> mars, l'indignation patriotique des clubs et des cercles révolutionnaires explose en motions furieuses contre la ratification, le 1<sup>er</sup> mars, des préliminaires de la paix par l'Assemblée, mais ces protestations restent de pure forme jusqu'à la mi-mars. Les événements du 18 à Paris agissent alors comme un stimulant dans les grands centres provinciaux, cependant les actions entreprises ont l'apparence d'un sursaut de solidarité bien plus que d'un élan offensif contre le pouvoir versaillais.

Ici, une remarque s'impose: la chronologie des événements revêt *une importance majeure*.

Une première vague de troubles déferle entre le 22 et le 27 mars dans les villes et les régions où l'influence de l'Internationale s'est manifestée, où le mouvement ouvrier a eu, entre 1869 et 1871, une activité notable, où l'opposition à l'Empire a prouvé son enracinement profond lors des élections de 1869, puis du plébiscite de 1870.<sup>2</sup> Il s'agit donc de zones «privilegiées» où une fraction des masses populaires a été éveillée aux luttes politiques et sociales et se révèle apte à réagir rapidement à l'événement. Tous les mouvements qui ont lieu alors ont un aspect spontané, les états-majors révolutionnaires, dans une désorganisation manifeste imputable à la confusion qui a suivi les échecs répétés de l'automne 1870, sont plus ou moins surpris et ne parviennent pas à cadrer et à orienter les actions.

La seule force structurée sur laquelle s'appuient les mouvements populaires est représentée par les bataillons et les comités révolutionnaires de la Garde Nationale, parfois secondés par quelques clubs encore actifs. Ces organisations, très récentes, inexpérimentées, ne parviennent pas à conduire à terme des actions embryonnaires, pas plus qu'à donner aux insurrections un programme politique et

<sup>1</sup> La Commune de 1871, p. 299.

<sup>2</sup> Le Creusot 3.400 NON pour 1.600 OUI, Narbonne 1.917 NON pour 1.494 OUI, Toulouse 12.742 NON pour 8.951 OUI, Marseille 59.882 NON pour 39.531 OUI, Lyon 35.769 NON pour 12.294 OUI, Saint-Etienne 13.827 NON pour 4.958 OUI. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs que le plébiscite du 8 mai 1870 visait à rallier les libéraux, les républicains modérés effrayés par la poussée gréviste et révolutionnaire de l'année 1869, manœuvre qui, dans l'ensemble, a réussi.

social clair. Les communes éphémères qui sont proclamées disparaissent d'elles-mêmes, vite isolées parce que paralysées, comme embarrassées du pouvoir qu'elles détiennent et qu'elles ne savent pas utiliser. Il en est ainsi à Lyon du 22 au 25 mars et, par contre-coup, à Saint-Etienne (24-28 mars), au Creusot (26-27 mars); il en est ainsi à Toulouse (23-27 mars), à Narbonne (24-31 mars), que Perpignan tente de seconder le 27 mars.<sup>1</sup> Dans tous ces lieux le mouvement porte la marque de l'improvisation, d'une totale impréparation. A Marseille l'insurrection prend plus d'ampleur; ici, le rôle du club de l'Eldorado et le déroulement des grèves (des dockers par exemple) qui contribuent à resserrer les liens entre les travailleurs peuvent expliquer la plus grande vigueur et la plus grande durée de l'action.<sup>2</sup> Le rapporteur de l'enquête parlementaire sur les événements du 18 mars retient d'ailleurs dans son explication l'importance «des grèves dans toutes les industries» et souligne que «la population ardente de Marseille était merveilleusement préparée à obéir à toutes les commotions que les circonstances permettaient aux passions démagogiques de faire naître et de développer».<sup>3</sup> Le 4 avril un combat sanglant sera nécessaire pour abattre une Commune qui se défend sans que ses médiocres dirigeants y soient d'ailleurs pour grand'chose.

Après cette première vague de troubles, il faut distinguer pendant le mois d'avril une seconde série de manifestations de solidarité avec la Commune de Paris. Les troubles s'égrènent sur les grands axes de communication, le long des vallées de la Loire, du Loing, de l'Allier et de la Garonne, surtout le long des voies ferrées où circulent les troupes, les hommes et les idées. Rapporteur de la Commission d'enquête parlementaire sur les mouvements insurrectionnels en province, le vicomte de Meaux dénonce «sur un grand nombre de voies ferrées la connivence des employés, devenus les messagers complaisants de l'insurrection, les propagateurs de ses mots d'ordre, de ses journaux, de ses mensonges».<sup>4</sup> L'agitation prend des formes multiples, plus ou moins violentes: érection de drapeaux rouges sur les bâtiments publics, défense contre la police des affiches placardées par les émissaires de Paris, manifestations dans les gares contre l'envoi de renforts ou de matériel à l'armée versaillaise, défilés, émeutes, barricades, combats de rue.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Cf. en annexe III et IV quelques exemples des programmes de ces communes éphémères.

<sup>2</sup> Sur les événements marseillais, cf. A. Olivesi, *La Commune de 1871 à Marseille et ses origines*, Editions Rivière, Paris 1950.

<sup>3</sup> Enquête sur l'insurrection du 18 mars, p. 68, Rapport Massy.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>5</sup> La carte ci-jointe – sans doute incomplète – permet de se faire une idée de la localisation de ces incidents.



*Les prolongements de la Commune en province*

Parmi ces journées d'inégale importance, il en est une qui mérite une mention particulière, c'est la récidive communaliste de Lyon, le 30 avril 1871. Dans un dernier soubresaut, un noyau de révolutionnaires pour la plupart issus de l'Internationale, associés à des radicaux «avancés», et appuyés par les métallurgistes des ateliers de la Buire, la première usine de Lyon, dans le quartier neuf de la Guillotière (où les salaires viennent d'être réduits de près de moitié), tente un soulèvement ultime le jour des élections municipales. Seuls, les travailleurs du faubourg de la Guillotière soutiennent le boycott des urnes contre la loi municipale qui prévoyait la désignation et non l'élection du maire dans les communes de plus de 20.000 habitants, appuient les gardes nationaux qui occupent la mairie de l'arrondissement et dressent des barricades. Au terme de l'affrontement avec les troupes du préfet Valentin on dénombre officiellement la mort de vingt-et-un insurgés.

Cette dernière insurrection se caractérise par une forme très conspiratrice, clandestine, une commission provisoire secrète s'efforça de prendre les mesures techniques qui s'imposaient ... et dont la police est informée par un agent secret.<sup>1</sup> En un sens, on peut donc opposer la spontanéité du mouvement du 22 mars à l'organisation apparemment minutieuse de celui du 30 avril. En fait, les plans des conspirateurs sont on ne peut plus irréalistes, les hommes du complot retrouvent les procédés utilisés déjà en septembre 1870 par Bakounine et ses amis sans que la direction du mouvement soit pour autant très ferme. La date de l'action a été plusieurs fois différée, l'accord ne règne pas entre les promoteurs du mouvement, l'Internationale en tant que telle ne joue aucun rôle, puisqu'elle a pratiquement cessé d'exister après le coup de main du 28 septembre 1870; et les clubs du genre du Comité révolutionnaire de la Guillotière ont un programme aussi vague, qu'est lâche leur organisation: ils n'ont sur leurs adhérents qu'une autorité toute relative et n'exercent sur eux aucun contrôle effectif.<sup>2</sup>

Ainsi, entre l'automne 1870 et le printemps 1871, Lyon ouvre et ferme le cycle des insurrections provinciales. Les derniers efforts de la province pour sauver la Commune de Paris consisteront dans la préparation, en liaison avec la *Ligue d'union républicaine des droits de*

<sup>1</sup> C'est ce que montre le dossier 4 M 6<sup>2</sup> (Réunions publiques et secrètes depuis le 8 avril 1871) aux Archives Départementales du Rhône et ce qu'indique Louis Andrieux, alors procureur de la République à Lyon, in: *La Commune à Lyon*, Librairie Académique Perrin et Cie., Paris 1906, p. 253.

<sup>2</sup> Ce jugement trouve sa confirmation dans deux études récentes, non encore publiées: J.-P. Donné, *Une société en crise - La Commune à Lyon*, D.E.S., Faculté de Lyon 1966, et Julian Archer, *La première Internationale et le mouvement révolutionnaire lyonnais 1864-1871*, Université du Wisconsin 1970.

Paris,<sup>1</sup> de congrès des villes de France. Un seul parvient à se tenir effectivement, c'est celui de Lyon. D'autres ont tenté en vain de se réunir à Bordeaux et à Moulins. Il a lieu, pour déjouer l'interdiction du préfet, dans une maison privée, il réunit des représentants de seize départements et le *Journal Officiel* de la Commune du 23 mai 1871 publiera la déclaration qui en émane: c'est un appel au cessez-le-feu et à la recherche d'un compromis.<sup>2</sup> Mais il est trop tard, le *Journal Officiel* du 23 mai est l'avant-dernier bulletin que la Commune publiera, la semaine sanglante commence...

#### IV

##### QUELQUES DIRECTIONS DE RECHERCHE

Au-delà des remarques déjà formulées dans les pages précédentes sur les conditions qui président à la naissance des mouvements communalistes provinciaux – le décalage par rapport à Paris, le rythme chronologique qui leur est propre et révèle les différences de niveau dans la capacité révolutionnaire des différentes régions – beaucoup d'autres questions se posent.

Tout d'abord, il serait intéressant de mieux situer chacun des mouvements dans l'histoire locale en les considérant comme des épisodes qui s'inscrivent dans le développement des luttes sociales du XIX<sup>e</sup> siècle à l'échelle de la ville et de la région.<sup>3</sup> Dans cette perspective, il faudrait réserver beaucoup d'attention aux transformations politiques intervenues pendant les dix-huit ans de régime impérial. A notre avis, il convient de prendre en considération une pensée que Marx formule dans *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte* avec sa vigueur coutumière: «les bourgeois ne peuvent continuer à exploiter les autres classes et à jouir tranquillement de la propriété, de la famille, de la religion et de l'ordre qu'à la condition que leur classe soit condamnée au même néant politique que les autres classes [...] pour sauver sa bourse, la bourgeoisie doit nécessairement perdre sa couronne».<sup>4</sup> Cette pensée réapparaît d'ailleurs dans *La Guerre civile en France* lorsque l'auteur écrit: «Sous sa domination [de Napoléon III], la société

<sup>1</sup> Sur cette Ligue, cf. A. Lefèvre, *Histoire de la Ligue d'Union Républicaine des Droits de Paris*, Charpentier, Paris 1881.

<sup>2</sup> Cf. document V en annexe.

<sup>3</sup> J. Archer insiste, à juste titre, dans son ouvrage, sur la façon dont l'événement national s'inscrit dans la réalité lyonnaise et souligne le poids considérable de la tradition des luttes urbaines, mais la réflexion vaut d'évidence pour toutes les villes de province.

<sup>4</sup> *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Editions Sociales 1969, pp. 67-68.

bourgeoise *libérée de tous soucis politiques* atteignit un développement dont elle n'avait elle-même jamais eu idée.<sup>1</sup> Indiscutablement, une telle remarque correspond à une réalité profonde que confirment maints documents.

Il est vrai que, sous l'Empire, la bourgeoisie, protégée par le glaive d'un état fort, a en partie désappris à défendre directement ses intérêts politiques et sociaux. A Lyon, en 1869, lorsque le mouvement des masses contraint l'Empire à évoluer vers une forme libérale, le procureur général se désespère de ne trouver dans la ville qu'une classe dominante incapable de faire face aux nécessités de la situation, incapable de jouer le jeu que l'on attend d'elle: «[...] Indifférence de la bourgeoisie déjà tant de fois signalée», note-t-il avec amertume. «Aucun symptôme ne révèle de sa part l'intention de sortir de sa *torpeur*.»<sup>2</sup>

Peinture excessive faite par un fonctionnaire qui s'apprête à justifier l'échec prévisible du pouvoir aux élections législatives proches? On pourrait le croire, si d'autres textes d'une origine différente ne venaient confirmer cette analyse. Or, la même année, le banquier libéral Edouard Aynard, futur député républicain modéré, président de la Chambre de commerce de Lyon, qui devait, en 1870, voter «à bulletin ouvert contre l'Empire», publiait une brochure dans laquelle il appelait «les classes les plus favorisées par l'instruction et la richesse» à reconquérir dans le domaine politique «leur légitime part d'influence»; il y déplorait que, «broyées entre l'Etat qui abaisse tout caractère par son excessive centralisation et la démocratie radicale dont les effluves matérialistes révèlent des tendances faites pour attrister un cœur libre, les classes dépositaires de la richesse, de l'instruction et des traditions les plus libérales du pays semblent attendre dans la *torpeur* leur arrêt.»<sup>3</sup>

Là se trouve l'origine de la passivité de la bourgeoisie, tant déplorée par les rapporteurs des commissions d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale et sur l'insurrection du 18 mars 1871. «A travers tous ces périls, parmi les cruelles angoisses et les inconsolables tristesses de la guerre», écrit ainsi le vicomte de Meaux, «les conservateurs brusquement et douloureusement réveillés se sont trop longtemps demandé où était l'autorité, que serait et que ferait le gouvernement, quand et d'où leur viendrait la sécurité.»<sup>4</sup> Un autre rapporteur, le député Ducarre, jeune industriel lyonnais, rappelle que, sous la protection du régime précédent, «les membres de la bourgeoisie

<sup>1</sup> La Guerre civile en France, p. 40.

<sup>2</sup> Le procureur général de Lyon au Garde des Sceaux, 16 avril 1869, Archives Nationales, BB<sup>90</sup> 389.

<sup>3</sup> E. Aynard, Le suffrage commercial et la situation politique à Lyon, Lyon 1869, p. 31.

<sup>4</sup> Enquête sur l'insurrection du 18 mars, p. 62, Rapport vicomte de Meaux.

et du commerce avaient exagéré leur intervention dans la direction administrative de la ville» – élégante formule pour évoquer les louches tractations qui accompagnèrent les plans d'urbanisation du préfet Vaisse –, et, un peu plus loin, après avoir évoqué la «dictature» populaire qui s'installe à l'Hôtel de Ville après le 4 septembre 1870, il affirme: «La ville de Lyon a subi ce despotisme, parce que vingt ans d'un régime exceptionnel, analogue à celui de Paris, y avaient fait oublier les traditions municipales; parce que tous les habitants mêlés à l'administration impériale, trop compromis, avaient dû disparaître avec les fonctionnaires de l'Empire; parce que la place vide appartenait aux premiers occupants et que ceux-ci devaient être et ont été ce que le Préfet du Rhône, à la date du 13 septembre, appelle les *drôles de l'Internationale*.»<sup>1</sup>

Sans doute ces dernières lignes contiennent-elles quelque exagération: le Comité de Salut Public lyonnais du 4 septembre était loin d'être composé en majorité d'internationaux, mais il y a, dans cette exagération même, la reconnaissance d'un fait que confirmerait l'examen détaillé de toutes les élections à la fin du règne de Napoléon III et que Georges Duveau, dans son étude sur la vie ouvrière sous le Second Empire a clairement noté: «c'est la classe ouvrière qui a été amenée à former le gros de l'opposition au régime impérial.»<sup>2</sup> Cas par cas, ville par ville, région par région, il serait utile de bien connaître l'étendue et le degré de cette démission de la bourgeoisie et, en opposition, l'étendue et le degré de l'éveil de la conscience ouvrière.<sup>3</sup>

Ce rôle croissant des éléments ouvriers, renforcé par la torpeur qui frappe la classe dominante sur le plan politique, n'est pas sans effet sur le comportement des couches sociales intermédiaires, d'autant que les

<sup>1</sup> Ibid., pp. 73-74, Rapport Ducarre.

<sup>2</sup> G. Duveau, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, p. 56.

<sup>3</sup> A Bordeaux, note par exemple J. Girault, dans *La Commune et Bordeaux*, Editions Sociales 1971, «les milieux dirigeants se partagent les sièges électifs et ne s'affrontent que sur le plan de la gestion», cependant, ce même auteur rapporte les appréciations du procureur général de Bordeaux (13 janvier 1869, A.N., BB<sup>30</sup> 389) à la veille des élections générales. Elles nous apparaissent, quant à la disposition d'esprit des partisans du régime, plus optimistes: «Les amis du gouvernement semblent comprendre qu'il ne peut pas tout faire lui-même et que le meilleur appoint des candidatures officielles, c'est l'intervention directe des citoyens eux-mêmes et la concentration de leurs efforts pour assurer le succès des candidats entourés de leur sympathie.» Il est vrai que le procureur reste prudent: «semblent comprendre», écrit-il à propos de ce réveil politique. On pourrait en tous cas s'interroger sur la différence d'attitude des classes dominantes à Bordeaux et à Lyon. Dans la première ville, la faiblesse du mouvement ouvrier, démocratique et populaire permet encore à la bourgeoisie conservatrice de nourrir un optimisme actif, tandis que, dans la seconde, tout espoir de succès s'avérant vain, celle-ci est portée à la passivité.



conséquences financières de la politique impériale ne sont pas favorables aux intérêts de la boutique. Ainsi, le 25 mai 1869, affirmait-on à la Bourse de Lyon que «la majeure partie des petits commerçants avaient voté pour Raspail et Bancel parce qu'ils disent qu'ils sont écrasés d'impôts de toutes natures et qu'ils ne peuvent faire face à leurs engagements».<sup>1</sup> Et, quelque temps après, lorsque des incidents graves éclatent à Paris, créant un climat pré-révolutionnaire en France, les boursiers maudissent encore «tous ces boutiquiers qui ont voté pour Raspail» et ils souhaitent «qu'on casse tout dans leur magasin».<sup>2</sup>

Une autre raison militait d'ailleurs en faveur d'une attitude plus ferme, plus offensive de la petite bourgeoisie: le fait qu'elle était écartée, aussi bien que la classe ouvrière, des postes qui lui auraient permis de participer, comme sous la Seconde République, à l'administration municipale. La dernière commission municipale qui, à Lyon, dirigeait la ville comportait douze négociants, industriels et financiers, six magistrats ou hauts fonctionnaires, cinq propriétaires et rentiers, trois membres des professions libérales et seulement un chef d'atelier. De même la Chambre de Commerce est dominée par une oligarchie élue par 20% des plus riches patentés.<sup>3</sup> Témoins et rapporteurs des commissions d'enquête parlementaire manquent rarement de mentionner parmi les causes des troubles ce désir de reconquérir les droits au contrôle de la vie administrative locale.

Il semble donc bien que l'évolution globale des antagonismes et des rapports de forces au sein de la société impériale créait les prémisses d'un rapprochement entre une partie des classes moyennes et les ouvriers révolutionnaires. E. A. Jéloubovskaïa en souligne avec force les conséquences sur le plan politique: première scission entre une jeune bourgeoisie radicale, plus sensible à l'atmosphère politique du moment, et la vieille génération républicaine libérale; puis l'apparition subséquente d'un deuxième clivage entre radicaux modérés et radicaux néo-jacobins, éléments avancés de la petite bourgeoisie prêts à appuyer les actions entreprises par les organisations ouvrières socialistes.<sup>4</sup>

Reste à savoir si le mouvement ouvrier révolutionnaire était à même de jouer le rôle d'élément moteur qu'aurait pu lui conférer la conjoncture politique.

<sup>1</sup> Rapports au commissaire central, Bourse, 25 mai 1869, Archives Municipales de Lyon, I<sup>1</sup> 139.

<sup>2</sup> Ibid., 12 juin 1869.

<sup>3</sup> J.-P. Donné, *op. cit.*

<sup>4</sup> E. A. Jéloubovskaïa, *op. cit.*, pp. 635 et 638.

La carte des prolongements provinciaux de la Commune répond en partie à cette question : *les mouvements les plus importants* ont bien lieu là où l'Internationale bénéficie d'une implantation réelle, et là où l'action gréviste des années 1869-70 a laissé des traces en aguerrissant et en éduquant les travailleurs.

Le rôle de l'Internationale a été de premier plan, bien que différent de celui que lui imputent tous les enquêteurs chargés de constituer les dossiers de la répression. Au cours d'une interview parue le 18 juillet 1871 dans *The World* de New-York, Marx précisait que «le soulèvement de Paris fut l'œuvre des travailleurs parisiens, les plus capables d'entre eux furent nécessairement les chefs et les responsables du mouvement ; mais il se trouve aussi que les plus capables d'entre eux sont membres de l'Association Internationale.» Mais, ajoutait-il, «l'Association comme telle n'était aucunement responsable de leur action.»<sup>1</sup> Si peu responsable d'ailleurs que, le 9 septembre 1870, la seconde Adresse du Conseil Général sur la guerre mettait en garde les travailleurs contre la tentation d'une insurrection précipitée et que, semble-t-il, des lettres particulières renforçant encore cette mise en garde furent envoyées par Eugène Dupont aux principaux dirigeants des sections françaises.<sup>2</sup> C'est surtout en dehors de l'action conspirative, de l'intervention directe dans le déroulement même des insurrections qu'il faut rechercher l'action de l'Internationale et Engels lui-même nous y invite lorsque le 12 septembre 1874, dans une lettre (bien connue) à Sorge, il précise que la Commune était «absolument, *quant à l'esprit*, l'enfant de l'Internationale».

Ainsi, à notre avis, l'une des tâches des historiens qui travaillent sur l'Internationale en province doit consister, sans pour autant négliger l'étude des structures socio-professionnelles des sections, de leur milieu d'implantation et de leur recrutement, à analyser de très près cet *esprit* – c'est-à-dire *l'évolution de l'idéologie des internationalistes* pendant les dernières années de l'Empire. Dans chaque centre de rayonnement de l'Association, il faudrait étudier comment les militants voyaient (ou niaient!) les rapports entre lutte politique et lutte sociale, sous quelle forme ils concevaient leur intervention dans l'arène politique, quelles transformations immédiates et à long terme ils souhaitaient opérer dans la société, ce que signifiait pour eux l'action d'un parti ouvrier et

<sup>1</sup> M. Rubel, «Deux interviews de Marx sur la Commune», in : *Le Mouvement Social*, n° 38 (janvier-mars 1962), p. 9. Entre la situation parisienne et celle qui est réalisée en ce domaine dans les grands centres provinciaux, il ne semble pas y avoir de substantielles différences.

<sup>2</sup> Cf. la lettre d'Eugène Dupont à Albert Richard, 6 septembre 1870, A.D.R., série R, 1<sup>er</sup> Conseil de Guerre, Dossier G. Blanc.

ses rapports avec les formations plus traditionnelles, d'obédiences radicales ou néo-jacobines.<sup>1</sup>

Il faudrait partout pouvoir répondre à cette question : comment, en rapport avec des transformations sociales lentes, mais dans une période d'évolution politique accélérée qui s'étend en gros de 1868 à 1871, les idées circulent-elles, évoluent-elles et s'enracinent-elles au sein d'une organisation nouvelle comme l'A.I.T.? Comment ces idées s'incorporent-elles à des acquis, à une tradition locale, dans quelle mesure provoquent-elles une modification des comportements en même temps que l'apparition de mots d'ordre nouveaux à l'intérieur des sections et, en fonction de leur rayonnement, autour d'elles? Même dans les périodes où les sections de l'Internationale ont renoncé à agir de façon autonome ou lors même qu'elles cessent – comme à Lyon – de se réunir alors que les événements se précipitent, leur influence ne disparaît pas. L'organisation n'est qu'un moyen de permettre l'échange des idées, la recherche de positions communes et le groupement efficace des efforts; évanouie ou mise en sourdine, elle ne cesse pas pour autant de manifester ses effets: à Lyon, même privés de leur section, les internationalistes porteurs d'un certain type de formation politique et sociale continuent à jouer, en mars et avril 1871, un rôle important dans les journées communalistes et leur influence pèse encore lourd. S'ajoutant aux conditions locales spécifiques, la formation reçue par les militants actifs contribue donc à multiplier d'une ville ou d'une région à l'autre, les différences.

Evidemment, il convient de ne pas exagérer le rôle des idéologies et des initiatives politiques qui en découlent. Si, à Paris, la Commune s'impose, parvient relativement à se consolider, c'est parce que se réalise la jonction – même précaire – entre éléments ouvriers et petite bourgeoisie.<sup>2</sup> Comme on l'a déjà souligné, les décisions de «l'Assemblée rurale» y sont pour beaucoup: la suppression de la solde des gardes nationaux, puis l'abrogation du moratoire des loyers et des dettes sont essentielles pour expliquer cette alliance. Dans les villes de province, aucune décision de cette nature ne vient activer les ressentiments anti-versaillais et alimenter, en dépit de la confusion des aspirations et des

<sup>1</sup> Cf. le travail de Jeanne Gaillard, *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871* [Questions d'histoire], Flammarion, Paris 1971.

<sup>2</sup> Après cette jonction, la cohabitation des éléments révolutionnaires d'obédiences et d'origines sociales différentes n'est pas toujours facile comme le montre l'histoire du Comité Central Républicain des vingt arrondissements de Paris de J. Dautry et L. Scheler (Editions Sociales 1960) et les documents publiés par J. Rougerie in: *Le Mouvement Social*, n° 37 (oct.-déc. 1961), pp. 3-29, l'histoire du Comité Central de la Garde Nationale ou l'histoire du Conseil général de la Commune. Dans une coalition de cette nature ces difficultés sont normales.

doctrines, les ardeurs novatrices. Ceci n'empêche pas de s'interroger sur la valeur des militants, sur la façon dont leur attitude a pu favoriser ou contrarier cette nécessaire jonction.

Au moment où l'Internationale tend à se constituer en force autonome, à affirmer son originalité, elle est naturellement conduite à s'opposer aux organisations révolutionnaires traditionnelles qui n'offrent pour résoudre le problème social que des solutions politiques. Or, en même temps, la logique de la lutte l'oblige à côtoyer dans l'action ceux dont elle dénonce les insuffisances. Dans cette situation complexe interviennent les influences idéologiques dont les militants sont porteurs et il faut bien constater que d'un lieu à l'autre les nuances dans leur comportement sont considérables.

A Lyon, Albert Richard et ses amis, nourris des théories bakouniennes, cultivent avec hargne l'hostilité sans nuances à l'égard des radicaux et prônent mécaniquement l'abstentionnisme politique. Cette attitude les amène à négliger la propagande de l'A.I.T. au-delà des rangs de la classe ouvrière. Ainsi, en mai 1870, les internationalistes lyonnais ne savent pas utiliser, comme leurs homologues parisiens, la campagne antiplébiscitaire pour s'adresser «aux travailleurs des champs, aux *petits industriels*, aux *petits commerçants*, à tous ceux qui veulent sincèrement le règne de la liberté par l'égalité».<sup>1</sup> Sans doute la démarche différente des militants parisiens comme E. Varlin et B. Malon tient-elle à ce qu'ils sont convaincus, du fait de leur expérience quotidienne au sein d'une population très politisée, que «la révolution s'avance, inévitable, accessible encore à bien des influences», que «s'abstenir dans ces conditions serait [...] une ligne de conduite on ne peut plus désastreuse puisque ce serait abandonner le mouvement à des politiques purs».<sup>2</sup>

De même, à Marseille, où, certes, l'histoire locale n'a pas, comme à Lyon, aiguisé au maximum les contradictions de classes,<sup>3</sup> l'attitude d'un Bastelica qui, en dépit de son bakouninisme, restait partisan de l'intervention «à côté de plusieurs coteries politiques – ne serait-ce que pour les contrebalancer»,<sup>4</sup> a pu faciliter une relative unité d'action entre les ouvriers de l'Internationale et les radicaux avancés.

Il ne suffit pas de constater qu'il n'y a pas eu à Lyon un Gaston Crémieux, comme à Marseille, et que les radicaux du Comité de Salut Public créé le 4 septembre 1870 n'étaient pas ouverts à l'unité d'action avec

<sup>1</sup> Manifeste antiplébiscitaire des sections fédérées de l'Internationale et des sociétés ouvrières parisiennes.

<sup>2</sup> Benoît Malon à Albert Richard, 26 janvier 1870, A.D.R., I<sup>2</sup> 56 B.

<sup>3</sup> Comme l'écrivait Bastelica à Albert Richard, A.D.R., même cote.

<sup>4</sup> Bastelica à Albert Richard, 15 février 1870, A.D.R., même cote.

les internationalistes,<sup>1</sup> il faut encore se demander si les désaccords inévitables n'ont pas été aggravés par des attitudes «impolitiques», si les possibilités d'entreprendre contre le gouvernement de Versailles une lutte beaucoup plus ample n'ont pas été délibérément compromises. L'équipée bakouninienne du 28 septembre 1870 nous semble, en particulier, avoir isolé de façon désastreuse la section lyonnaise de l'A.I.T., réduit à néant un appréciable travail d'organisation et créé une situation qui a pesé lourd sur la suite des événements. La physionomie des mouvements provinciaux ne dépend donc pas seulement des rapports de forces entre la nouvelle opposition ouvrière socialisante et l'opposition démocratique, mais encore de la nature de leurs relations, lesquelles sont déterminées par la *politique* pratiquée par les différents partenaires.

Certes, très souvent, la faiblesse relative de l'Internationale lui interdit toute ambition démesurée. C'est le cas, par exemple, à Toulouse et à Bordeaux. Dans cette dernière ville, selon le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire, l'Internationale aurait eu «une action puissante sur la population».<sup>2</sup> En fait, malgré la valeur de ses dirigeants, le cordonnier Vésinaud, «homme énergique dont la vie privée est irréprochable», et «Paul Lafargue, gendre du sieur Marx»,<sup>3</sup> la section, avec une centaine d'adhérents, reste faible et manque d'assises ouvrières puissantes. Elle entretient des rapports à peu près courtois avec une partie de la démocratie radicale Girondine qui publie ses manifestes dans son organe *La Tribune*. Elle participe cependant, sous son drapeau, aux élections municipales du 30 avril 1871 en soutenant une liste qui se défend de diviser le parti républicain, se fixe pour but de le rappeler aux principes et de «défendre Paris qui représente la République contre Versailles qui représente la Monarchie».<sup>4</sup>

<sup>1</sup> J. Archer, op. cit., p. 66.

<sup>2</sup> Enquête sur l'insurrection du 18 mars, p. 65, Rapport Chamaillard.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> P. L. Bertrand, *La Commune à Bordeaux*, Editions du Cri du Peuple, Bordeaux 1924. Plus importante que cette brochure, l'étude de Jacques Girault. Celui-ci constate que l'A.I.T. qui existait à Bordeaux en 1867 semble avoir disparu. Au moment où l'Empire s'effondre le peuple «n'a pas d'organisations susceptibles de canaliser le profond mécontentement» et «il se trouve à la remorque des démocrates du conseil municipal qui se sont divisés» en modérés et en radicaux. A la fin d'octobre 1870, la section prend un nouveau départ, mais ses adhérents s'expriment surtout en tant qu'individus: «Faiblesse, désorganisation due à la mobilisation de ses membres? on ne sait, mais, contrairement aux autres villes de province, cette section ne s'exprime pas en tant que telle...» Bien entendu, cette situation rend difficile l'affirmation, face aux radicaux, de l'originalité de l'A.I.T. tout en permettant une unité fondée sur de dangereuses confusions: lors des élections municipales, note Jacques Girault, «de faibles différences existent entre le programme de l'Internationale et celui des radicaux». Malgré ces faux pas, on doit cependant constater que l'existence de la

Cette initiative n'est pas sans provoquer les réactions défavorables de la *Tribune*. Elle déplore les «exigences» des adhérents de l'A.I.T. et regrette que ceux-ci «ne se soient pas placés sur un terrain plus pratique» en adoptant le programme des radicaux avancés. On ne peut cependant pas parler de rupture. Une alliance tacite est maintenue dans la mesure où, au premier tour, neuf candidats figurent à la fois sur la liste patronnée par la *Tribune* et sur celle, ouvertement favorable à la Commune, qu'appuie l'Internationale. Parmi ces candidats – ceci n'est pas l'effet du hasard – un seul, un serrurier, appartient à la classe ouvrière, les autres sont négociant, avocat, docteur ou employé. Au deuxième tour, quatre candidats qui passent pour des internationaux (mais deux s'en défendent!) sont recommandés aux suffrages des électeurs bordelais par les radicaux avancés et l'A.I.T. ; ils sont d'ailleurs élus. Ainsi, les manifestations spontanées accompagnées de violences survenues à Bordeaux entre le 14 et le 18 avril, désapprouvées par la *Tribune*, ne semblent pas avoir gravement affecté les relations entre l'aile gauche radicale et les internationalistes.<sup>1</sup> Dans d'autres régions enfin, l'Internationale est absente – du moins en tant qu'organisation – des mouvements populaires. L'insurrection parisienne par son seul impact dans l'opinion revigore les conflits anciens qui couvaient. C'est le cas dans le Cher et la Nièvre et le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire, pour dénoncer «le mal ancien et profond» des «populations industrielles» «complètement perverties par l'esprit démagogique» s'efforce de montrer comment la Marianne s'est transformée en sociétés de résistance et comment ce mouvement est inspiré par l'action occulte de l'Internationale!<sup>2</sup> C'est aussi le cas à Perpignan et dans les campagnes environnantes où, dans un milieu populaire formé d'artisans, de boutiquiers et de petits employés mêlés à des ouvriers, des néo-jacobins comme l'épicier Plantin, ex-déporté à Lambessa, le cordonnier Manaut, deux fois condamné sous l'Empire, et le jeune bottier Baccave s'efforcent d'entraîner les radicaux locaux à adopter une attitude plus ouvertement favorable aux Communes de Paris et de Narbonne. Là encore, les idées nouvelles sont «dans l'air» et, dès le 1<sup>er</sup> mars 1870, le commissaire central écrivait au préfet : «Le quartier S<sup>t</sup> Mathieu est complètement perverti. Les idées subversives y

Commune de Paris stimule l'action grandissante de la section bordelaise de l'Internationale.

<sup>1</sup> J. Girault le constate : «Mouvement ouvrier et bourgeoisie radicale sont étroitement unis, y compris à l'intérieur de la section de l'Internationale qui apparaît encore comme la frange avancée du radicalisme.»

<sup>2</sup> Rapport Chamillard, loc. cit., p. 65.

ont fait en quatre ou cinq ans des progrès effrayants. Hommes, femmes et enfants se posent en socialistes.»<sup>1</sup>

Mais le champ des enquêtes locales reste immense. Nous sommes loin de pouvoir nous appuyer sur une connaissance précise des influences réelles du mouvement ouvrier organisé ou spontané dans les troubles communalistes provinciaux, de même, nous ne savons pas toujours avec exactitude quelle représentation les révolutionnaires de province se faisaient de la Commune de Paris. On peut cependant admettre que leur information était lacunaire et aléatoire: des lettres, quelques affiches, quelques journaux, des récits de voyageurs ou d'émissaires. Ces textes et ces récits, pour autant qu'ils atteignaient leurs destinataires, ne semblent pas avoir apporté beaucoup de lumières sur la nature exacte de l'insurrection parisienne. Les provinciaux adoptent quelques revendications: défense de la république, punition des responsables de la guerre et de la capitulation, autonomie communale. Encore faudrait-il examiner d'assez près ce que signifie cette volonté d'autonomie. Elle ne rejoint pas obligatoirement les vues «fédéralistes» que certains auteurs ont cru y trouver, elle révèle surtout la recherche d'une *démocratie effective, à la base*, elle manifeste le désir, en opposition complète avec les pratiques du régime précédent, de fonder un système politique où pourrait mieux s'exercer la souveraineté populaire et s'exprimer les aspirations profondes des masses. Et c'est peut-être là que se trouve le lien entre le démocratisme et le socialisme implicite des «communeux» de province. Pour Jules Guesde ceci ne fait pas de doute: «C'était moins le côté socialiste que le côté politique de la Commune, c'est-à-dire sa revendication de la République et de l'autonomie communale qui étaient acclamés par la province», écrit-il.<sup>2</sup> «Mais, qui ne comprend pas que, ces deux points obtenus, les grandes villes où domine l'élément ouvrier, devenues maîtresses absolues de la force publique, de leur administration et de leur législation, la révolution économique n'eût plus été qu'une question de mois, sinon de semaines?»

Ainsi s'expliquerait la croyance que «tous les problèmes seront réglés si Paris triomphe».<sup>3</sup> Les recherches locales pourraient à coup sûr préciser si cette vision des choses était largement partagée et si le jugement de Jules Guesde est historiquement fondé. En même temps, elles nous permettraient de mieux apprécier le rôle des envoyés de Paris. A en juger par ce qui est jusqu'à présent connu, on peut douter de l'efficacité de leur intervention. Le rôle effacé de Marchand à Bor-

<sup>1</sup> E. Frenay, «La Commune en Roussillon», in: *Le Travailleur Catalan*, avril 1961.

<sup>2</sup> Articles parus dans la *Zukunft* en 1877 et repris in: *La Commune de Paris*, Bureau d'Éditions, Paris 1936, p. 42.

<sup>3</sup> J.-P. Donné, op. cit.

deaux, l'action superficielle d'Amouroux, d'Albert Leblanc et de Caulet de Tayac à Lyon, pour ne rien dire des initiatives désastreuses de Landeck à Marseille, ne plaident pas en faveur de l'influence de ces conseillers mal au fait des réalités locales et pleins d'illusions sur leurs aptitudes à déclencher à point donné un mouvement révolutionnaire.

Les recherches futures ne sauraient enfin se dispenser d'analyses précises sur la composition des populations insurgées: la richesse des discussions ouvertes par ce type d'enquête ne peut qu'inciter à en étendre le champ. Certes, en ce domaine, il convient de se défier des certitudes trompeuses qu'offrent les chiffres absolus et il serait dangereux de vouloir tout déduire d'études quantitatives qui font bon marché de l'évolution des idées, du rôle des traditions ou de l'organisation, de multiples facteurs qu'on ne peut mathématiquement mesurer. Pourtant, les analyses chiffrées, pour peu qu'on veuille bien tenir compte des transformations des structures économiques et les soumettre à des comparaisons significatives, sont souvent éclairantes.

A l'imitation de J. Rougerie, Julian Archer s'est livré, à Lyon, sur 339 insurgés blessés, tués ou poursuivis à une étude statistique que l'on peut confronter avec celle qu'il est possible de réaliser sur les 216 prévenus du procès des insurgés d'avril 1834.<sup>1</sup>

Les représentants des professions libérales, du haut négoce et des rentiers tombent de 9% en 1834 à moins de 2% en 1871, par contre, les ouvriers de la métallurgie passent de 2% en 1834 (encore s'agit-il alors de serruriers travaillant chez des artisans) à 15%. Les ouvriers du bâtiment voient de même leur effectif passer de 3% à 11%. Dans le même temps le contingent des tisseurs décline de 33% à 10% seulement, ce qui confirme l'affaiblissement de l'influence de l'ancienne Fabrique des soies au sein du mouvement ouvrier lyonnais, affaiblissement attesté en mars-avril 1871 par le calme relatif de la Croix-Rousse peuplée de «canuts», qui contraste avec l'agitation de la Guillotière et des Brotteaux peuplés des ouvriers appartenant aux chantiers et aux ateliers nouveaux. Encore faudrait-il serrer de plus près la signification du pourcentage des canuts. M. Archer, en réunissant sous la rubrique «Tisseurs» chefs d'atelier et compagnons, se prive de mettre en valeur l'évolution de ces catégories, importante pour étudier le comportement, au sein d'une même industrie, d'un groupe qui se rattache aux artisans et d'un groupe plus spécifiquement ouvrier.<sup>2</sup> Tels quels ces chiffres permettent cependant de saisir une évolution importante: la réduction énorme de l'élément bourgeois, le tassement des effectifs appartenant

<sup>1</sup> Cf. l'article ci-dessous de J. Archer pour plus de détail.

<sup>2</sup> En 1834 21% du total des insurgés sont des compagnons et 12% des chefs d'atelier.



à une industrie de type artisanal, le progrès des ouvriers des usines, des grands ateliers et des chantiers<sup>1</sup> montrent bien qu'avec les mouvements communalistes en cette époque de transition où se mêlent inextricablement le nouveau et l'ancien, des transformations capitales commencent à se manifester dans la classe ouvrière française. Mais pour dresser le bilan de ces transformations, pour que l'on puisse se prononcer pleinement sur la signification du mouvement communaliste de 1871, il faudra que se multiplient les monographies locales.

Souhaitons que le centième anniversaire de la Commune provoque en ce domaine, une émulation salutaire!<sup>2</sup>

## DOCUMENTS

### I

#### PROGRAMME DE LA LIGUE DU MIDI

Paris et Lyon font appel à toutes les forces vives du pays.

Le Gouvernement central demande que la nation coopère sans retard à la défense nationale par l'initiative des départements.

La *Ligue du Midi* vient donc répondre à ces exigences patriotiques. Elle met au service des vaillants assiégés de la Capitale, de tous les défenseurs de la République, son organisation populaire, sa libre activité. Quinze départements et l'Algérie se sont groupés, à l'heure du péril, pour tenter un effort suprême en vue de la délivrance de Paris et de Lyon.

Les Prussiens sont aujourd'hui autour de Besançon et menacent la vallée du Rhône.

Plus de retard! Les populations Républicaines du Midi doivent se lever en masse pour empêcher les envahisseurs de souiller plus longtemps le sol de la Patrie.

Français du Midi, aux armes!

*Le Comité central de la Ligue du Midi, représenté à Marseille par les délégués des quinze départements de la vallée du Rhône et de l'Algérie.*

#### ARRÊTE:

ARTICLE PREMIER. – Dans tous les départements qui ont adhéré à la *Ligue du Midi*, tous les citoyens devront se tenir prêts à quitter leurs foyers au premier appel, et à marcher, sous les étendards de la République, contre le despotisme monarchique et prussien.

<sup>1</sup> En particulier, à la Guillotière, les chantiers de la Buire jouent un rôle important en avril 1871. Leur effectif varie beaucoup (entre 300 et 1500 travailleurs). Ils sont flanqués d'ateliers de chaudronnerie et de mécanique qui réunissent chacun 30 à 80 ouvriers.

<sup>2</sup> Je mentionne en tout cas deux ouvrages d'importance récemment parus et qui offrent déjà large matière à discussion: J. Gaillard, *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871*, op. cit.; L. M. Greenberg, *Sisters of Liberty, Marseille, Lyon, Paris and the reaction to a centralised state, 1868-1871*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.) 1971.

Le lieu de rendez-vous des forces nationales sera la ville de Valence et les plaines qui l'entourent.

Les délégués des départements coalisés sont nommés *Commissaires-généraux* de la *Ligue du Midi*.

Ils se rendront dans les départements pour prêcher la guerre sainte, réunir les Comités Républicains des localités et agir avec eux de concert pour déterminer, par tous les moyens possibles, un soulèvement général.

ART. 2. – Une souscription nationale, librement consentie par chaque département, chaque municipalité et chaque citoyen, sera recueillie pour obtenir les armes et les approvisionnements nécessaires aux forces de la Ligue.

Le produit de cette souscription sera versé dans les caisses de la Ligue, par les soins du Comité central de chaque département.

ART. 3. – Les Commissaires-généraux s'entendront avec les Républicains de chaque département pour faire nommer un délégué cantonal qui devra se rendre à Marseille, le 5 novembre, pour l'assemblée générale de la Ligue du Midi.

Le présent manifeste sera affiché, par les soins de tous les patriotes du Midi, dans tous les cantons et les communes des 15 départements et de l'Algérie.

ART. 4. – Les citoyens de chaque localité devront faire connaître, dans le plus bref délai, au siège de la Ligue du Midi, à Marseille, le résultat de leurs efforts individuels pour faciliter la tâche des commissaires-généraux. Ils devront, en outre, se mettre en rapports constants avec le Comité central de Marseille, siégeant à la Préfecture.

Au nom de la République **une et indivisible**, les membres des autorités municipales et administratives doivent le concours le plus efficace, comme citoyens, aux membres de la Ligue du Midi, créée pour la défense de la République, et à leurs représentants.

*Fait à Marseille, le 25 octobre 1870.*

**Le Président de la Ligue du Midi :**

*Administrateur Supérieur du département des Bouches-du-Rhône,*  
A. ESQUIROS.

[Suivent les noms des signataires de 15 départements.]

Les Murailles politiques françaises  
depuis le 18 Juillet 1870 jusqu'au  
25 Mai 1871, Paris 1874, p. 262

## II

### PROGRAMME DE LA LIGUE DU SUD-OUEST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

LIGUE DU SUD-OUEST  
Comité de Salut Public  
COMMISSION EXÉCUTIVE

*Aux citoyens Membres du Gouvernement de la République.*

Citoyens,

À l'occasion des élections de la Constituante, le parti Républicain de la Haute-Garonne a élu cent soixante-quinze délégués qui ont créé un Comité central.

Inspiré par le sentiment des devoirs civiques à remplir, ce Comité vient, à l'unanimité, de déclarer qu'il se constituait en permanence. Désireux d'aug-

menter sa puissance, dans l'intérêt de la République, il s'est mis en rapport avec les Comités des Départements voisins: La Ligue du Sud-Ouest est constituée, son Comité de Salut Public est créé. – Quelle est leur ligne politique?

Elle est tracée en entier dans le programme acclamé par le Comité, dans sa séance du 7 octobre, programme accepté par les dix candidats à la Constituante.

1. Les candidats s'engagent à affirmer, soutenir et défendre la République, une et indivisible, au péril de leur vie;

2. *A mettre hors la loi tous les prétendants;*

3. A marcher, *comme délégués*, à la tête des armées pour la défense nationale, suivant en cela l'exemple glorieux de nos pères en 92;

4. A traiter et résoudre les questions sociales au mieux des intérêts de la classe ouvrière;

5. A séparer l'Eglise de l'Etat;

6. A rendre compte aux électeurs du mandat qui leur a été confié.

Citoyens, les ennemis de la République ne cachent plus leurs aspirations; *ils s'efforcent de déconsidérer les hommes du Pouvoir et de jeter sur eux le mépris.* En face de la République, on relève le drapeau de la monarchie; c'est donc la guerre civile que l'on suscite en face de l'ennemi, dont on s'efforce ainsi de préparer le triomphe.

Plus d'hésitation, plus de demi-mesures! Les promesses faites aux délégués de Toulouse n'ont pas encore été réalisées. Votre pouvoir est celui de la *Dictature dans l'intérêt du Salut Public.*

Il faut en user sans faiblesse. Les vrais Républicains sont debout: eux seuls sont votre appui réel. Ne sommes-nous point en communion parfaite d'idées avec vous? Nos décisions obtiendront toujours votre adhésion, car elles auront pour fondement le maintien de la *République une et indivisible.*

De séparation, il n'y en a pas de possible entre nous; vous serez, en effet, de grands citoyens, et vous vous tiendrez constamment à la hauteur du mandat héroïque que la France vous a confié.

La situation de la Nation est la même que celle de 1792. Songez à ce que firent nos pères. Puisez vos enseignements dans les exemples qu'ils nous ont donnés, et faites comme eux, en répondant aux attaques passionnées dont vous êtes l'objet. – *Qu'importe notre mémoire pourvu que la France et la République soient sauvées.*

Notre fortune, notre sang, nous vous les offrons.

Salut et fraternité.

[Suivent les noms de 30 signataires.]

Fait au Capitole, à Toulouse, le 10 Octobre 1870.

Les Murailles politiques françaises,  
op. cit., p. 175

### III

#### PROCLAMATION DE LA COMMUNE A LYON

##### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COMMUNE DE LYON

*Le Comité démocratique de la Garde nationale du Rhône,  
Le Comité central démocratique de l'Alliance républicaine du Rhône aux Lyonnais,*  
CITOYENS,

La Commune vient d'être proclamée du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville, aux applaudissements frénétiques de la population entière.

Notre ville, qui, la première, au 4 septembre, a proclamé la République, ne pouvait tarder d'imiter Paris.

Honneur à cette courageuse et vaillante population lyonnaise.

Elle vient de concourir au rétablissement de la liberté et de la vraie République.

Elle vient de reprendre la direction de ses intérêts, trop longtemps absorbés par le Pouvoir central.

Avec la Commune, Citoyens, nous aurons *un pouvoir unique*, qui concentrera dans ses mains la Force armée et la Police municipale.

Avec la Commune, les impôts s'allégeront, les deniers publics ne seront plus gaspillés, les institutions sociales, attendues avec une légitime impatience par les travailleurs, seront fondées et mises en pratique.

Une ère nouvelle, Citoyens, commence pour notre Cité!

Bien des souffrances et des misères seront soulagées en attendant que disparaisse l'hideuse plaie sociale appelée Paupérisme!

Que les habitants restent calmes et dignes dans leur victoire; qu'ils aient confiance, et bientôt l'ordre et la prospérité ne seront plus de vains mots.

Par notre attitude, prouvons aux ennemis de la vraie liberté que le Peuple ne confond jamais cette sublime institution appelée COMMUNE avec les débordements dont ils se plaisent à l'accuser.

Bientôt nos détracteurs eux-mêmes seront contraints de reconnaître que le Peuple est digne d'être régi par les institutions républicaines.

Soyons unis, et restons armés pour soutenir la République une et indivisible.

VIVE LA COMMUNE! VIVE LA RÉPUBLIQUE!

[Suivent les noms des signataires.]

Les Murailles politiques françaises,  
t. II: La Commune – Paris –  
Versailles – La province, 18 Mars –  
27 Mai 1871, Paris 1874, p. 60

#### IV

#### PROCLAMATION DE LA COMMUNE A TOULOUSE

République Française  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNE DE TOULOUSE

La Garde Nationale de Toulouse, réunie à l'occasion de la création de bataillons de garde constitutionnelle et d'installation de M. Kératry en qualité de préfet de la Haute-Garonne, a proclamé aujourd'hui à deux heures l'organisation de la *Commune*, aux cris de Vive Paris!

Le corps d'officiers de la garde nationale sédentaire constitue la *Commune de Toulouse*.

La Commune déclare M. de Kératry déchu de son titre de Préfet et maintient le citoyen Duportal en qualité de délégué du pouvoir central à la Préfecture.

La Commune déclare vouloir la République une et indivisible, et elle adjure les députés de Paris d'être les intermédiaires d'une transaction désirable entre le gouvernement de la République et le peuple de Paris.

Dans ce but, elle somme le gouvernement d'avoir à dissoudre l'Assemblée nationale comme ayant accompli le mandat pour lequel elle a été élue, comme

étant la cause de toutes les difficultés présentes et le fruit de la peur et de la corruption cléricale.

Elle adhère aux préliminaires de la paix et demande que, pour délivrer le plus tôt possible le sol de la patrie de la souillure de l'Étranger, des mesures énergiques soient prises pour faire payer, sans délai, les frais de la guerre à ceux qui ont déchaîné ce fléau sur le pays et conclu une paix ruineuse et humiliante.

La Commune de Toulouse fera respecter toutes les opinions, et assurera la conservation de tous les intérêts publics et privés; mais elle sévira avec vigueur contre toutes tentatives de perturbation.

Son but est de mettre la République à l'abri des conspirations dynastiques de toute sorte et d'arriver, par le concours qu'elle entend donner à la représentation radicale de l'Assemblée, à la disparition de tous les malentendus qui prolongent nos déchirements.

**Vive la République une et indivisible!**

[Suivent les noms des signataires.]

Les Murailles politiques françaises,  
t. II, pp. 108-109

## V

### CONGRES DE LYON

Les délégués du congrès de Lyon sont arrivés hier soir à Paris, apportant la déclaration suivante:

*Au chef du pouvoir exécutif de la République française,*

*A la Commune de Paris,*

Les délégués, membres de conseils municipaux de seize départements, réunis à Lyon,

Au nom des populations qu'ils représentent,

Affirment la République comme le seul gouvernement légitime et possible du pays, l'autonomie communale comme la seule base du gouvernement républicain, et demandent:

La cessation des hostilités;

La dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat est terminé, la paix étant signée;

La dissolution de la Commune;

Des élections municipales dans Paris;

Les élections pour une Constituante dans la France entière.

Dans le cas où ces résolutions seraient repoussées par l'Assemblée ou par la Commune, ils rendraient responsables devant la nation souveraine celui des deux combattants qui les refuserait et menacerait ainsi de donner à la guerre civile de nouveaux aliments.

*Ont signé les délégués des départements suivants:*

ARDECHE, BOUCHES-DU-RHONE, CHER, DROME, GARD, HERAULT, ISERE,  
LOIRE, HAUTE-MARNE, NIEVRE, PYRENEES-ORIENTALES, RHONE, SAONE-ET-  
LOIRE, SAVOIE, VAR, VAUCLUSE.

Journal Officiel [Commune],  
23 mai 1871

## VI

## APPEL AUX REPUBLICAINS DEVOUES

*Le document ci-dessous<sup>1</sup> a été élaboré très probablement au cours des deux dernières semaines d'avril 1871.*

*La référence à la «loi bâtarde sur les municipalités» met en cause la loi municipale du 14 avril dont l'article 14 décidait que les maires de toutes les villes de plus de 20.000 habitants seraient non pas élus mais nommés. Par contre, si l'insurrection du 30 avril à Lyon n'est pas mentionnée dans ce texte, c'est évidemment parce qu'elle n'a pas encore eu lieu. On sait que l'occasion du soulèvement du faubourg de la Guillotière dans la journée du 30 avril a été fournie par le boycott des élections municipales organisées en vertu de cette loi du 14 avril. Dès le 21, au café Guillaume (tenu par un ex-commandant d'Etat-Major de la Garde Nationale), situé à la Guillotière, à l'angle de la rue Bugeaud et de la rue Garibaldi, un comité révolutionnaire, en relation avec des émigrés politiques à Genève, avait décidé de préparer un mouvement.*

*L'origine exacte de cette circulaire est difficile à préciser, mais il est possible d'avancer une hypothèse sérieuse grâce à une lettre du fonds Jung à l' I.I.S.G. (pièce 900) et dont copie existe à l'Institut de Marxisme-Léninisme de Moscou. Il s'agit d'un texte du graveur Henri Perret, secrétaire du Comité Fédéral Romand de l'A.I.T., adressé le 23 juillet 1871 à H. Jung, secrétaire du Conseil Général de la Première Internationale.<sup>2</sup>*

*Selon ce document, H. Perret, Outine, Troussoff et Duval, dans le but d'aider la Commune de Paris en se servant de leurs relations avec des émigrés en provenance de Saint-Etienne, Marseille et Lyon, avaient rédigé un manifeste destiné à «travailler la province». Il est exact que les insurgés du 30 avril attendaient l'appui d'une colonne de renfort recrutée à partir de Genève.*

*Nous inclinons donc à penser que cette circulaire confidentielle du Comité Révolutionnaire des Provinces est une émanation de ce groupe genevois qui tendait, selon la lettre de Henri Perret, à laisser croire que leurs manifestes étaient «partis d'un comité central fixé à Lyon».*

## COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DES PROVINCES

## Appel aux républicains dévoués.

(confidentiel)

Chers Citoyens!

Nous nous adressons à vous, convaincus que vous ne voudrez pas désertier la cause de la République, ni assumer la responsabilité de sa défaite, entreprise par les usurpateurs criminels de Versailles.

Le moment est décisif, il y va du salut de la France, et avec elle du salut de la liberté dans le monde entier. Pour cette liberté, Paris lutte avec l'héroïsme ressuscité de nos pères de 92, mais si Paris est abandonné par nous, il succombera peut-être sous la coalition bâtarde des Jésuites et des Vendéens de tous les régimes monarchiques, qui ont désolé la France et l'ont amenée à un état permanent de guerres extérieures et civiles.

<sup>1</sup> Retrouvé à la fois dans la collection Descaves et le fonds Marx-Engels de l'I.I.S.G. (S 21).

<sup>2</sup> Le texte intégral en est reproduit ci-dessous en annexe II de l'article de Marc Vuilleumier.

Mais si Paris succombe, ce serait grâce à notre trahison. Epargnons donc aux Provinces ce crime sanglant, mettons fin à ces boucheries interminables où les meilleurs fils du Peuple sont assassinés par nos bourreaux.

Il nous suffit pour cela de *nous organiser sans retard dans toute la Province* pour procéder à la condamnation effective de l'infâme réaction de Versailles.

Cette réaction, en effet, *n'est forte que par notre division*, par l'absence d'une *entente générale* entre nous tous. Et cependant, les grandes villes ne manquent pas d'hommes intelligents et dévoués à la cause de la République.

Rassemblez donc autour de vous tous ceux sur le courage et l'intelligence desquels vous pouvez compter, pour provoquer une *action immédiate et collective de toutes les villes* : les populations nous suivront dans la Révolution Communale, que nous devons accomplir pour le bien et le salut général de la France. Il vous sera facile de démontrer aux citoyens de *la garde nationale*, que la réaction complotte leur *désarmement* et qu'elle est déjà en train de l'accomplir à Marseille, à Bordeaux et partout ailleurs.

De cet attentat au droit des citoyens d'être armés pour la défense de leurs intérêts est née la Révolution du 18 mars, car nos frères de Paris ont compris que ce désarmement serait suivi d'une nouvelle terreur blanche, – de déportations et de commissions mixtes du 2 décembre par lesquelles passeraient tous les citoyens honnêtes et qui priveraient de nouveau des milliers de femmes de leurs maris et de leurs enfants.

Tous ceux à qui sont chers les grands intérêts de *la Cité* comprendront aussi, que le désarmement des gardes nationaux équivaut à la *suppression de toutes les garanties municipales*. Or le peuple ne sera plus assez lâche pour abandonner encore une fois ses affaires à l'arbitraire des préfets et des maires, désignés par la fantaisie peureuse de l'astucieux vieillard, pour nous imposer de nouveau l'ordre des prétoriens, – fusillant les travailleurs et ruinant le commerce et l'industrie.

Vos concitoyens comprendront tout le danger de cette situation, en appréciant à sa juste valeur la loi bâtarde sur les municipalités, cette loi, qui porte atteinte à tous nos droits et détruit les derniers vestiges des franchises communales.

Et si la réaction de Versailles a osé décréter une telle loi, – pendant que le canon gronde sous les murs de Paris, et que la garde nationale des grandes villes, de Lyon, St Etienne, Bordeaux, Montpellier, Nîmes, Béziers, Grenoble, Valence – est encore en possession de ses armes, – que serait-ce, si les jésuites légitimistes, orléanistes et bonapartistes parvenaient à triompher de la grande Révolution de Paris? C'en serait fait de la liberté et de la France, et nos aspirations étouffées ne trouveraient plus de place que dans les cachots et l'exil, sinon dans la fosse commune de fusillés, par la grâce d'un Henri V ou d'un Bonaparte de Sedan et de la Ricamarie!

Ces considérations, citoyens et frères, peuvent vous servir de *base à l'entente générale* de vos concitoyens, ainsi qu'à *l'appel général au peuple*, quand vous jugerez le moment opportun.

Ce que nous vous demandons maintenant, c'est de vous entendre avec les hommes de confiance, afin de provoquer immédiatement dans votre ville la *formation du Comité Central de la garde nationale*.

Une fois que ce Comité sera formé définitivement et qu'il aura pris toutes ses *mesures d'organisation, de défense et d'attaque*, il devra présider à l'installation de la *Commune*, dont le but est indiqué par la force des choses et se résume clairement et simplement en quelques mots :

Rendre aux villes le libre exercice de leurs droits, qui s'expriment par la direction indépendante et communale de leurs intérêts;

Sauvegarder l'établissement de la République, garanti par la *suppression définitive de toutes les conspirations sanguinaires des anciens régimes*;

Assurer le libre développement politique et social des institutions réellement républicaines, par *l'organisation solide et ferme de la garde nationale*, qui est l'expression de la volonté populaire, armée pour se faire respecter;

Réaliser enfin, au moyen d'une organisation équitable, l'harmonie, qui doit exister entre la prospérité du commerce et de l'industrie et les droits imprescriptibles du peuple de *vivre en travaillant et en jouissant des produits de son travail*, dans les villes, comme dans les campagnes;

Supprimer par tout cela, une fois pour toutes, l'état permanent de guerres, de ruines et de meurtres – qui pèse sur la France, grâce aux criminels attentats de la réaction;

Telle est la tâche sublime que nous avons devant nous!

Suivons donc Paris dans sa voie émancipatrice. Paris nous donne un exemple fraternel: il ne veut plus de l'omnipotence, ni de la centralisation d'un Bonaparte, il veut être membre vivant de la fédération des grandes villes de la France, tout en laissant aux campagnes leur part respective des droits à la souveraineté nationale.

N'oubliez pas, en outre, que c'est pour la première fois que la Commune se trouve *en possession légale de tous les moyens de l'Etat*, car à l'heure qu'il est, c'est l'*Assemblée de Versailles qui commet le délit de révolte et d'usurpation*: elle n'a été appelée que pour prendre une décision sur les conditions de la paix avec la Prusse; aucun hameau rural de la France ne lui a donné le mandat de continuer l'œuvre des Prussiens, en bombardant Paris et Marseille, en mettant toute la France en état de siège! A l'heure qu'il est, il *n'y a pas de gouvernement légitime en France*: Paris est la première ville, qui est sortie de cette anarchie, et il aurait établi la vie paisible et républicaine à laquelle nous aspirons tous, si la Réaction ne l'avait forcé à reprendre les armes pour sa défense. PARIS A ÉLU UN GOUVERNEMENT LÉGAL, NOTRE DEVOIR A NOUS – EST DE NOUS FÉDÉRER AVEC CE GOUVERNEMENT, AVEC LA COMMUNE DE PARIS, ET NON DE NOUS LAISSER TRAINER A LA REMORQUE DES ASSASSINS DE VERSAILLES.

Par notre action révolutionnaire, prompt et énergique, nous sauverons Paris et la France, et notre fédération sera le commencement d'une nouvelle ère paisible et fraternelle. La Réaction, nous le répétons encore une fois, n'est forte que par notre division; et, croyez le, par notre action collective, lors même que nos ennemis voudraient s'y interposer et faire couler notre sang, nous épargnerons des milliers de victimes et nous sauverons la plus grande des victimes – la France, qui autrement serait assassinée sur les décombres de Paris et sur les échafauds qui nous attendent tous, républicains et révolutionnaires.

Hâtez-vous donc de vous joindre à nous! Le temps presse! Levons-nous, et montrons que la République peut avoir plus de volontaires, que la Vendée!

Vive la Révolution des Communes! Vive la République démocratique et sociale!

Salut et fraternité!

[tampon circulaire:]

La Commune

Comité révolutionnaire des provinces

Fédération des villes